



Quand les propriétaires et les éleveurs se prennent en main.



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

L'assemblée générale des PP qui se tiendra à Auteuil dimanche est l'occasion de s'interroger sur le rôle de notre association et, de manière plus générale, sur le rôle des associations.

J'entends au gré des interventions des uns et des autres qu'il faut redonner aux propriétaires le rôle central qui doit être le leur dans les instances du Galop. Ces demandes qui semblent en première lecture frappées au coin du bon sens méritent néanmoins qu'on aille un peu au-delà de la déclaration d'intention.

Le propriétaire, client, actionnaire ou dirigeant ?

Nous avons été élus pour représenter les propriétaires et les éleveurs dans les instances nationales et régionales du Galop. Comment définir la place du propriétaire dans notre système ? D'aucuns demandent que le propriétaire soit traité avec les égards dû à un bon client, au meilleur. Je suis évidemment d'accord et j'ai signé il y a peu un *Grain de Sel* baptisé « Tapis rouge » sur ce sujet. En revanche,

Vendredi 14 novembre 2014 – N° 53

considérer le propriétaire comme un client de l'Institution est évidemment réducteur. Il n'est pas un consommateur passif, il est un moteur du système, il l'entraîne et participe évidemment à la définition de ses axes stratégiques.

Je n'adhère pas davantage à l'idée qu'un propriétaire puisse être ramené au rang d'un actionnaire. La notion d'actionnaire recouvre une dimension essentiellement financière, la recherche d'un produit sonnante et trébuchant en contrepartie d'un investissement. La passion, le goût de la compétition, l'amour du cheval ne me paraissent pas ressortir dans cette appellation trop réductrice. Être propriétaire, c'est investir sur un cheval, pas dans une société de service.

On peut en revenir aux textes qui régissent le fonctionnement de France Galop. Les propriétaires sont membres de l'Association et, à ce titre, ils désignent des représentants dans les instances. Ainsi, au sein des 50 membres du Comité, ils interviennent de plusieurs manières : par la présence de 10 représentants siégeant à l'issue des élections dans le collège national des propriétaires, et par le biais des représentants régionaux. Notons également que la plupart des membres associés sont également des propriétaires et/ou des éleveurs. Dans les faits, tous les administrateurs de France Galop sont propriétaires ou éleveurs, souvent les deux.

Lorsque j'entends dire que les propriétaires n'influent pas assez sur la direction du galop j'ai envie de demander : « la faute à qui ? » Les principales associations représentatives ont eu des élus au Comité et au Conseil d'Administration de France Galop, aux Conseils



du Plat et de l'Obstacle, dans les commissions. On ne décèle peut-être pas chez tous ces élus la même détermination qu'on peut le croire à lire certains communiqués de presse.

Le pouvoir pour qui ? Pourquoi ?

De plus, sans nier le rôle central du propriétaire il me semble que l'éleveur est une base majeure sans laquelle le système n'a pas de raison d'être. C'est pourquoi, les P.P. forment une seule et même association pour défendre les propriétaires ET les éleveurs.

Lorsque je lis qu'il faut redonner le pouvoir aux propriétaires, j'acquiesce. Mais franchement la question n'est pas là. Elle se posera évidemment dans un an au moment des élections du Galop. Il est évident que les PP, les AQPS, les Permis d'Entraîner se retrouveront pour proposer, séduire, convaincre et faire partager leurs options au plus grand nombre, afin d'avoir le plus de représentants possible. Mais qu'il soit clair que notre ambition n'est pas d'opposer les uns aux autres.

Les propriétaires (avec les entraîneurs et les jockeys) et les éleveurs sont sur un seul et même bateau, ils sont d'ailleurs en général éleveurs ET propriétaires et toute polémique sur ce point serait bien stérile et ridicule. Pour les PP, ce n'est pas une découverte puisque depuis plus de 25 ans nous représentons, dans une seule et même association les propriétaires ET les éleveurs.

Définir une stratégie

La stratégie du Galop, un plan qui nous conduit jusqu'en 2020, c'est probablement ce qui manque aujourd'hui et c'est le plus délicat à bâtir. Avec un environnement économique national très fragilisé, la voie n'est pas facile à

tracer. Faut-il subir la récession et l'amplifier par un repli sur soi et un abandon de nos valeurs et de nos outils de travail ou au contraire investir dans un PMU dynamique et conquérant? Nul doute que le Président Directeur Général du PMU saura dépasser la crise actuelle pour nous aider à fixer un horizon plus attirant puisque Xavier Hurstel sera l'invité de notre Assemblée Générale à Auteuil nous réservant ainsi sa première sortie devant les propriétaires et les éleveurs.

Parce que je suis convaincu que les courses ne manquent pas d'atouts, que nous sommes capables, à la sortie du réel trou d'air que nous traversons, de retrouver les chemins d'une croissance, je ne pourrais me résoudre à une stratégie de récession, de renoncement à un niveau correct d'allocations, de démantèlement de nos hippodromes...

Se prendre en main

On n'est pas propriétaire ou éleveur sans croire à l'avenir, sans une bonne dose d'optimisme. Sans croire à l'avenir, les AQPS et les anglos auraient-ils chacun pris la décision de reprendre la gestion directe du parc des étalons issus des Haras Nationaux? Nos partenaires AQPS, au sein de l'Union Pour le Galop Français, ont retroussé leurs manches, monté un financement, déposé et défendu un dossier. Ils vont maintenant gérer les étalons, organiser la commercialisation, décider ensemble des localisations géographiques.

Les associations sont là pour agir, pour s'investir concrètement sur le terrain. Rien ne serait plus vain que le pouvoir...juste pour le pouvoir.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr